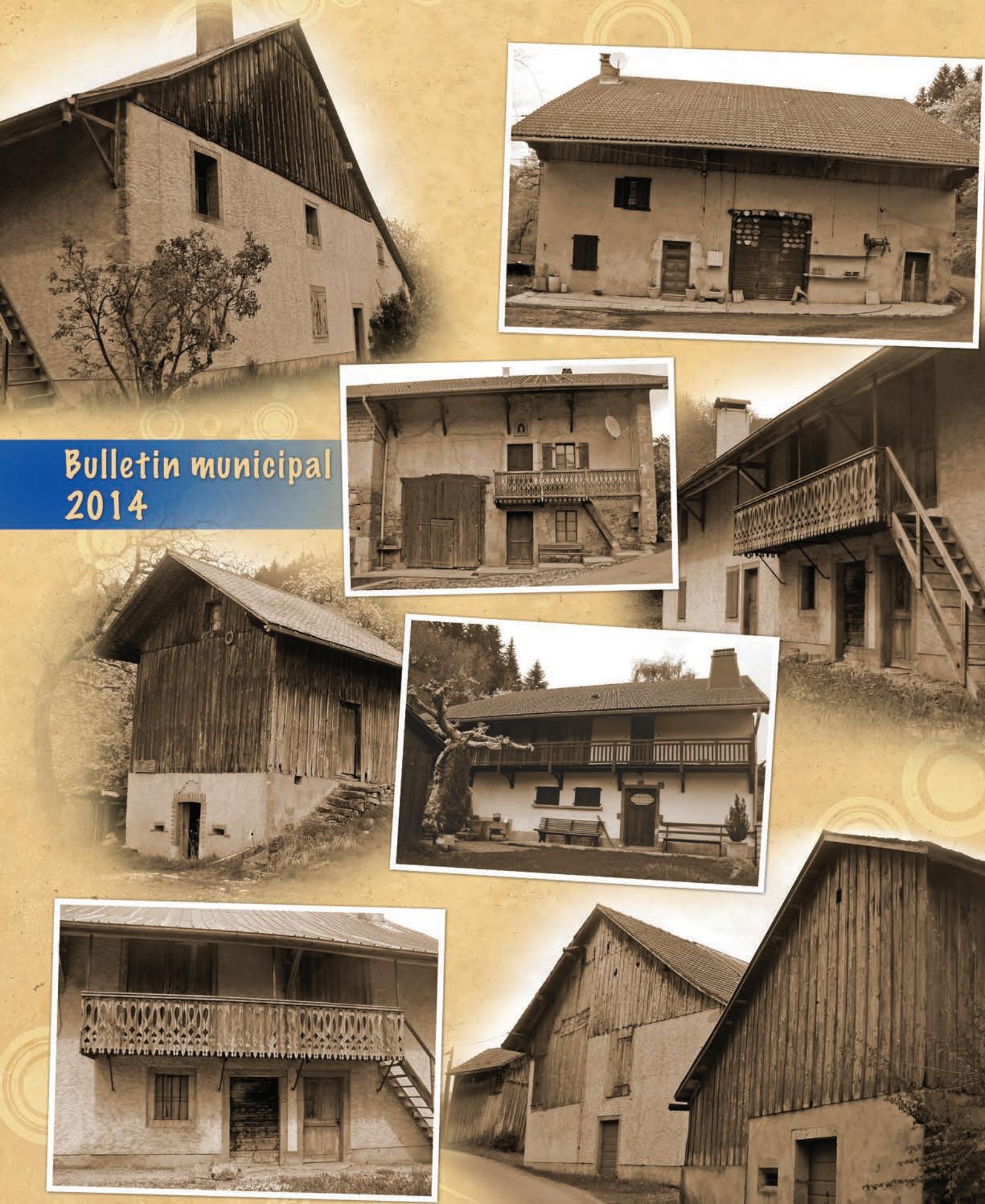


Saint-André de Boëge



Édito du Maire

En ce début d'année les conseils municipaux ont été renouvelés dans toutes les communes de France. C'est l'élection la plus suivie et qui mobilise le plus d'électeurs. C'est un scrutin de proximité qui nous touche et qui met en place une équipe pour gérer les affaires communales. Pour cette élection, chose rare à Saint-André de Boëge, deux listes ont été constituées, et je ne ferai pas de commentaires, les résultats vous les connaissez. Les Santadrionnes et les Santadrions ont élu une équipe de 15 personnes et dans cette équipe il fallait choisir une ou un nouveau Maire. J'avais dit pendant la campagne que je n'étais pas candidat, je voulais prendre un peu de recul après 25 ans passés au sein du Conseil Municipal. Ce n'est pas l'ambition qui m'a fait changer d'avis, mais j'aime ma commune et j'ai donc proposé à cette nouvelle équipe ma candidature. Ce choix a été difficile et c'est une grande responsabilité que j'ai acceptée. Bien évidemment je ne suis pas seul et cette nouvelle équipe hyper motivée est en ordre de marche depuis le premier jour.

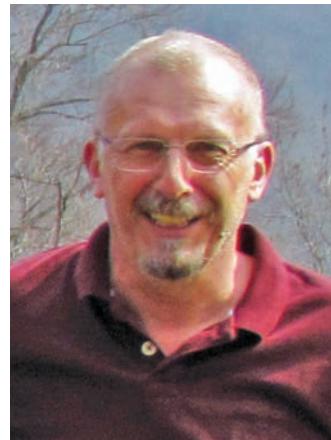
Les travaux en cours et les projets ne manquent pas : l'aménagement du presbytère, la chaufferie bois, le regroupement des écoles, les travaux d'assainissement, la traversée de CURSEILLES...

La modification des rythmes scolaires a mobilisé pendant de nombreuses semaines la commission scolaire qui a dû rencontrer d'une part les parents d'élèves, les élus du canton, mais aussi les représentants de l'éducation nationale avant de faire un choix pour la prochaine rentrée scolaire.

Et puis l'équipe municipale s'est engagée à plus communiquer d'où la naissance de la SANTADRIONNE qui vous apportera les informations sur la vie communale tout au long de l'année.

Je voudrai pour terminer, remercier les conseillers sortants qui n'ont pas souhaité se représenter pour leur engagement au service de la commune et j'aurai une pensée plus particulière pour deux personnes : Gaston RUHIN et Edmond GENOUD, qui, pendant des années, ont consacré sans compter, beaucoup de leur temps pour Saint-André de Boëge.

Jean-François BOSSON



Vie municipale 4

Les travaux en cours	4
Le presbytère.....	4
Chaufferie.....	4
Réseau d'eau.....	5
Réseau d'assainissement et STEP	6-7
Bilan de l'assainissement.....	6
Le projet de micro-station de la Corbière	6-7
Comptes administratifs.....	8-9
Le PLU	10
Compte rendu des Élections Municipales 2014.....	11
Présentation de la Santadronne.....	12
Employés municipaux.....	12
État Civil 2013.....	13
Repas des anciens.....	13
Infos pratiques.....	14

Vie intercommunale 15-16

Communauté de Communes de la Vallée Verte.....	15
ZAE De Chez Merlin	16
Nouvelle passerelle sur la descente de la Menoge	16
Le cinéma de Villard.....	16

Vie Scolaire 17-19

Activités des écoles	17
Réforme des rythmes scolaires	18-19
Association des Parents d'Elèves.....	19

Vie Paroissiale 20

Paroisse de La Visitation en Vallée Verte	20
Repas de la Paroisse.....	20

Vie Associative 21-23

La Parenthèse.....	21
Vallée Verte Badminton	21
Lé Snyule	22
La mie Cally	23

Libre expression 24-25

Un peu d'Histoire 26

1914-2014	26-27
Archives communales.....	28-30
La Mappe Sarde.....	31



Les travaux en cours

Le presbytère

Nous avons pris un peu de retard par rapport au planning prévisionnel mais les travaux pour l'aménagement de la mairie prennent tournure.

Le carrelage est terminé ainsi que la faïence dans les sanitaires. Nous avons choisi les teintes pour les peintures ainsi que les panneaux pour les faux plafonds.



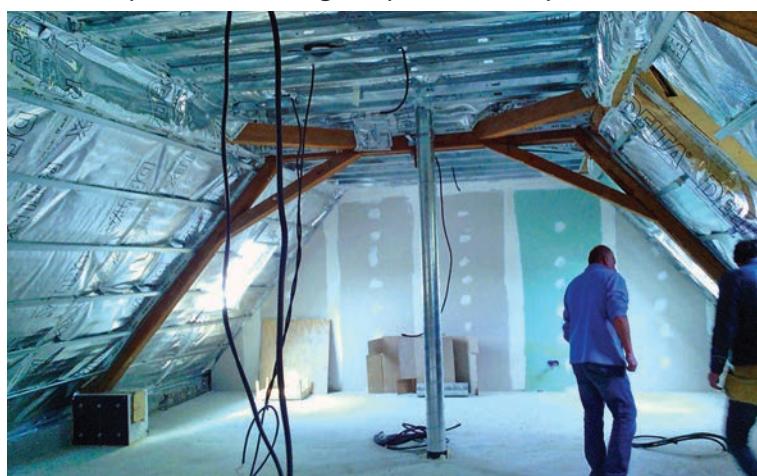
Plancher chauffant de la future mairie

La partie ossature du sas d'entrée est réalisée il faut maintenant l'isoler afin de pouvoir réaliser le carrelage ainsi que le faux plafond. La peinture viendra en dernier lieu.

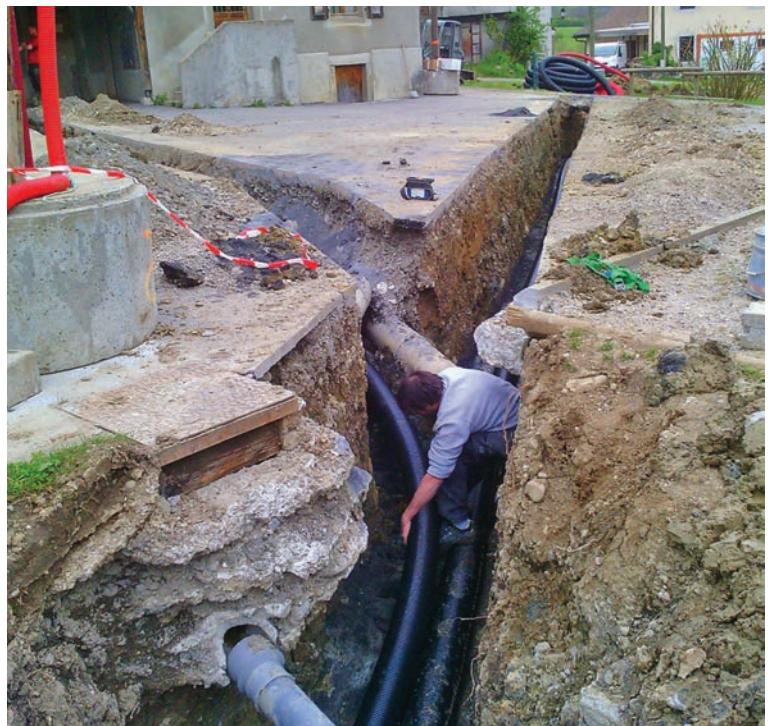
Les aménagements et le mobilier pour l'accueil ont été choisis et sont en cours de fabrication.

Il n'est pas possible de définir aujourd'hui une date de réception mais nous sommes vigilants pour ne plus retarder les travaux de la partie mairie.

Pour les appartements les cloisons au premier étage sont réalisées mais pas au deuxième étage. Seule l'isolation du toit (320 mm de laine de verre) ainsi que les plaques de plâtre sont posés sous la toiture. Les cloisons seront réalisées fin juin début juillet. Ensuite viendront les chapes et le carrelage et pour finir les peintures.



Appartement au-dessus de la future mairie



Réseau entre la chaufferie et les bâtiments communaux environnants

Chaufferie

Les travaux de maçonnerie ainsi que l'étanchéité sont à ce jour terminés. Le dernier tronçon du réseau de chaleur a été posé la semaine dernière, les trois bâtiments (presbytère, mairie et salle des fêtes) sont prêts à être raccordés.

L'entreprise CONDEVAUX va terminer le drainage et la remise en forme des terres début juillet.

Les chaudières ont été livrées et l'entreprise PESSEY-FOURNIER va pouvoir commencer la mise en place ainsi que tous les raccordements de la chaufferie lorsque la peinture du local sera réalisée.

Il restera à valider le marché serrurerie qui était infructueux lors de l'appel d'offres. Celui comprend les barrières de protection ainsi que les trappes d'accès du silo.

Afin de répondre aux interrogations de certains Santa-drions, une étude comparative sur les différents types de chauffage a été réalisée. Elle a été présentée par le cabinet d'étude FOURNIER-MOUTON qui assure le suivi de chantier pour toute la partie technique de la chaufferie bois. Cette étude conforte sans contestation possible le choix qui a été fait précédemment et qui n'a pas été remis en cause par la nouvelle équipe municipale.

Jean-François BOSSON

Réseau d'eau

- ◆ Entretien du réseau d'eau
- ◆ Traitement de l'eau
- ◆ Qualité de l'eau
- ◆ Consommation de la commune
- ◆ Interventions

Pour résumer les travaux effectués au cours des 3 derniers mois concernant le réseau d'eau, nous avons agi sur deux domaines bien précis : l'entretien du réseau et le traitement de l'eau.

Entretien du réseau d'eau

Nous avons vidangé et nettoyé le réservoir de chez Barret afin d'accroître la qualité de l'eau. Mais nos efforts ne s'arrêtent pas à cela et dans ce processus d'amélioration du réseau d'eau de la commune, nous allons mettre en place un procédé pour renouveler l'eau du réservoir de manière périodique. Prochainement, un entretien des captages sera effectué.

Nous avons également changé les lampes UV.

Le repérage des vannes de réseau, de branchements et des purges sera finalisé d'ici la fin de l'année.

Traitement de l'eau

En ce qui concerne le traitement de l'eau de la commune, nous avons appliqué le principe de traitement par rayonnement UV dans le but de conserver toutes les propriétés naturelles de l'eau sans pour autant lui ajouter quoi que ce soit. Ainsi, on fait en sorte que l'eau reste la plus pure possible. Concrètement, ce principe permet que l'eau récoltée traverse deux appareils munis respectivement de trois lampes UV avant de se déverser dans le réservoir prêt à la distribution.

Qualité de l'eau

Aujourd'hui, les prélevements effectués par le laboratoire d'analyses biologiques et alimentaires des Savoie (LIDAL) sont très satisfaisants par rapport aux normes en vigueur.

Consommation de la commune

Les relevés sont réalisés et analysés au quotidien.

En ce qui concerne la réduction des pertes d'eau et en application de la loi Grenelle 2 nous obtenons aujourd'hui de bons résultats. Nous sommes tombés sous la barre des 3 m³/jour.



Intervention suite à une fuite d'une vanne d'alimentation à Curseilles le 9 avril 2014.

Interventions

Les interventions sont enregistrées avec photos à l'appui.

Enfin, nous vous rappelons que seuls nos employés communaux sont habilités à intervenir sur le réseau, à manœuvrer les vannes. Tout acte isolé a une répercussion sur l'ensemble du réseau et, en conséquence, pénalise tous les usagers et occasionne des dépenses de réparation imprévues.

Réseau d'assainissement et STEP

Assainissement

Suite aux travaux d'assainissement sur le secteur des Reybaz, les raccordements individuels sont en cours de réalisation. Sur les 23 constructions, 11 sont déjà raccordées et 4 le seront très prochainement. Tous les raccordements devront être faits pour la fin septembre 2015.

Trois autres constructions devraient être raccordées cette année dans le secteur du Chef-Lieu.

Le dossier pour la micro-station à La Corbière est en cours de validation. Nous avons dû consulter la DDT (service cellule des milieux aquatiques) car l'implantation de la microstation va se faire dans un secteur classé en zone humide du PLU. Un deuxième service, l'ONEMA est consulté pour avis, ces deux services vont nous accompagner pour limiter au maximum l'impact sur la zone humide et valider la méthode de réalisation des travaux.

STEP

Depuis 2008 le Conseil Général assure un suivi expérimental de notre site. En effet notre installation est la première de ce type réalisé en Haute-Savoie avec 2 méthodes de filtration : un premier étage à écoulement vertical et un second à percolation vertical.

Un bilan sur 24 heures a été programmé les 23 et 24 mars 2014. Les prélèvements ont été faits à l'entrée de la STEP, en milieu de traitement et les derniers dans le canal de mesure avant le rejet dans la Menoge. (240 prélèvements sur 24 heures x 3). Les analyses réalisées par un laboratoire agréé confirment « la bonne santé » de cette installation.

La conclusion est la suivante : les résultats du bilan restent excellents sur tous les paramètres. La présence des 2 derniers étages à percolation horizontale contribue efficacement à la dénitrification des effluents.

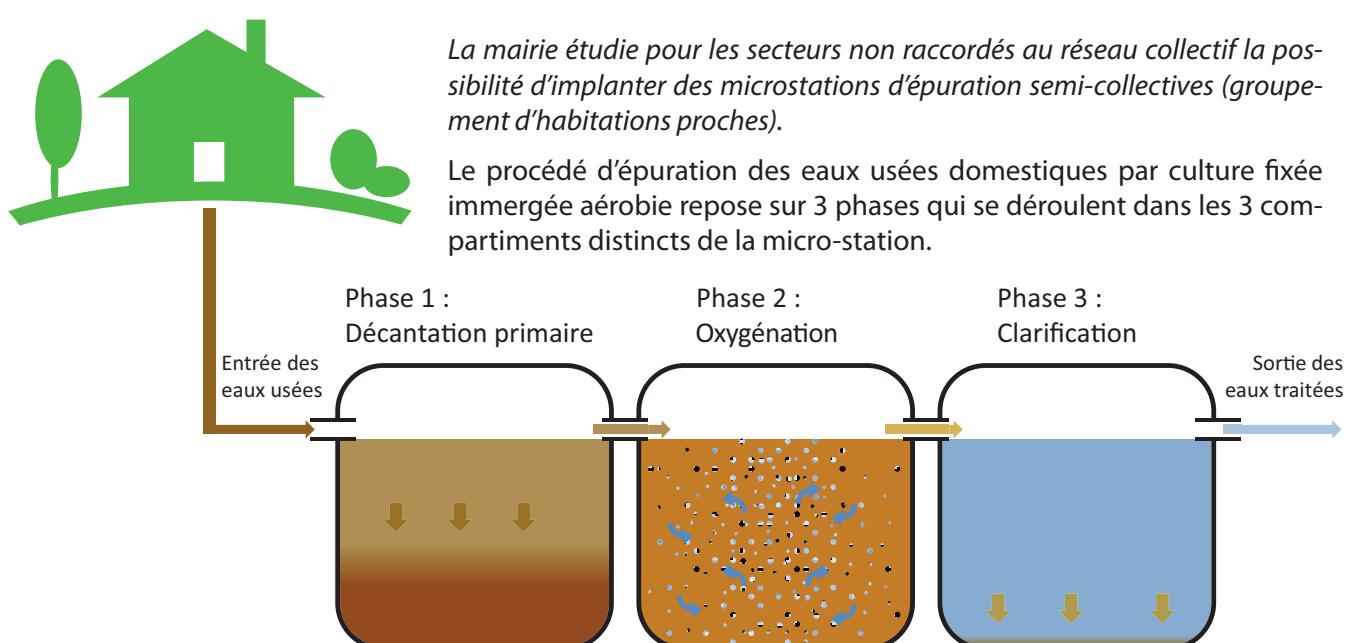
Rappel

Merci de ne pas jeter n'importe quoi dans les toilettes. Nous retrouvons à la STEP lors du nettoyage hebdomadaire du dégrilleur des couches bébé, du coton, des préservatifs, des serviettes, des lingettes...



Cela pourrait à terme boucher les canalisations.

Le projet de micro-station de la Corbière



Le traitement se fait en 3 phases :

① La décantation primaire

Les matières les plus lourdes chutent au fond de la première cuve et les plus légères, qui sont issues de la liquéfaction des boues lourdes, remontent en surface.

② Oxygénation

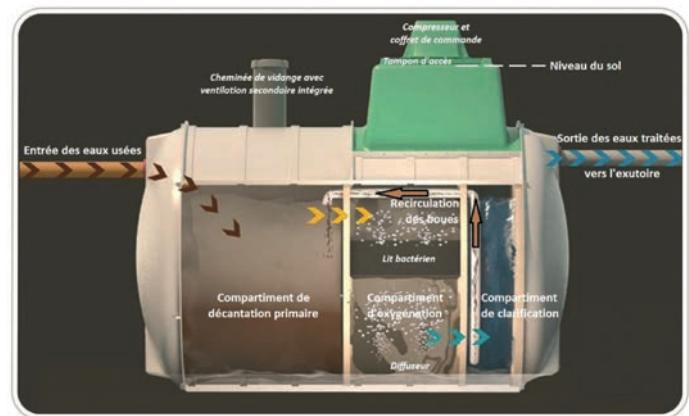
L'eau décantée passe dans le bassin d'aération qui est équipé de supports dans lesquelles les bactéries se développent naturellement. Dans ce milieu, les bactéries aérobies sont alimentées en oxygène grâce aux compresseurs conçus pour cet usage. Ces compresseurs envoient de l'air dans les diffuseurs de céramique quartz micro-perforés fixés en fond de bassin. Alors que les eaux prétraitées s'écoulent à travers les supports bactériens, les bactéries se nourrissent des impuretés, les absorbent, et par conséquent éliminent les effluents.

③ La clarification

À cette étape, de petites quantités de bactéries appelées boues résiduelles sont transportées avec les eaux. Ces boues résiduelles se déposent au fond du bassin de clarification et sont renvoyées dans le premier bassin. L'eau traitée peut quant à elle être évacuée dans un cours d'eau ou par infiltration dans le sol.

Avantages :

- ◆ Concept simple et fiable (peu d'électronique),
- ◆ Faibles longueurs de tuyaux, donc adapté aux terrains meubles et aux hameaux excentrés,
- ◆ Géré par le SPANC,
- ◆ N'utilise pas de produit chimique,
- ◆ Plus efficace qu'une fosse septique.



Inconvénients :

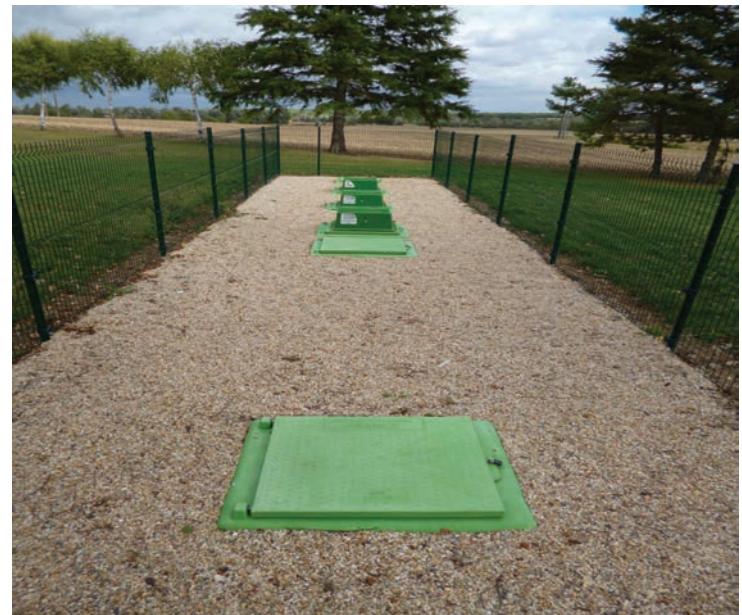
- ◆ Nécessite d'être alimenté en électricité
- ◆ Nécessite de trouver un terrain communal
- ◆ Nécessite un entretien par an et une vidange périodique (18 mois à 3 ans)
- ◆ Comme tous les autres systèmes de traitement des eaux usées, ne supporte pas les grosses quantités de graisses, de produits chimiques et les déchets : serviettes hygiéniques, lingettes (même biodégradables)...

Le premier projet en étude traiterait les eaux usées de 8 habitations situées à La Corbière (hameau dans lequel se trouve la Pizzeria).

Références :

- http://wikipedia.org/wiki/Micro-station_d'épuration
- <http://tricel.fr/produit/fonctionnement-microstation-tricel>
- <http://micro-station.mon-assainissement.fr>

Mylène CHIAPPANI



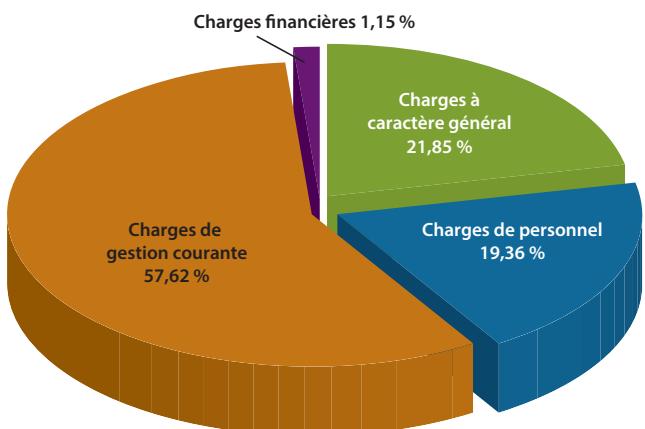
Exemple d'impact paysager d'une micro-station

Comptes administratifs 2013

Budget Communal

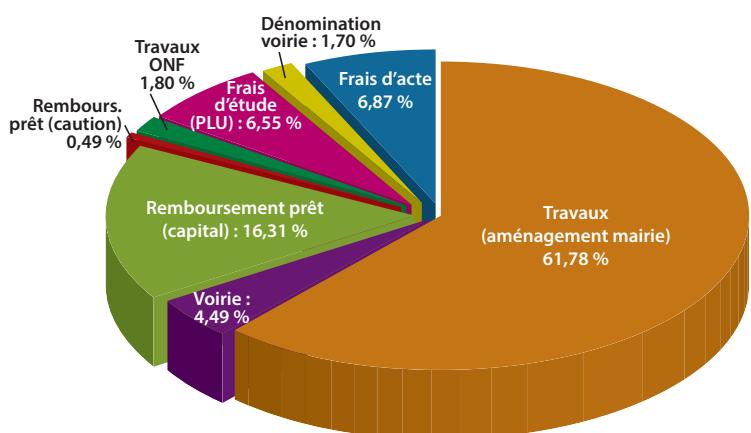
Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général.....	141 770,47 €
(électricité, combustible, carburant, fournitures voirie, administratives, scolaires, entretien bâtiments, véhicules, voirie, assurance, frais de garderie, bois communaux, taxes foncières, fêtes et cérémonies, publications abonnement, timbres, téléphone...)	
Charges de personnel (salaires + charges)	125 614,00 €
Charges de gestion courante	373 767,31 €
(indemnité Maire et adjoints, aide sociale, service incendie, syndicat électricité, subventions aux associations)	
Charges financières (intérêts des emprunts)	7 460,29 €
TOTAL	648 612,07 €



Dépenses d'investissement

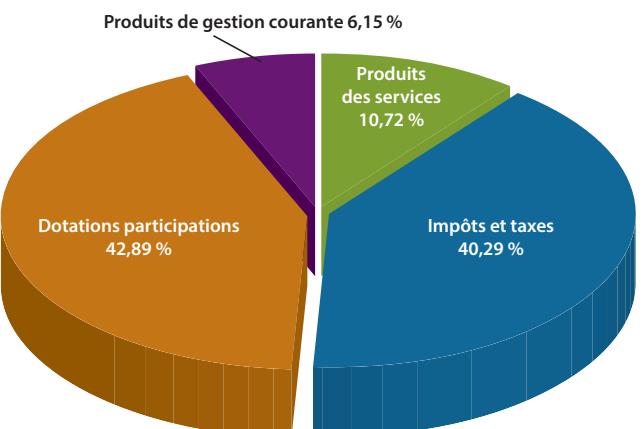
Travaux (aménagement mairie)	167 461,24 €
Voirie (radar pédagogique)	12 179,74 €
Remboursement prêt (capital)	44 198,01 €
Remboursement (caution)	1 322,00 €
Travaux ONF + plantations	4 874,26 €
Frais d'étude (PLU)	17 765,47 €
Frais d'étude dénomination voirie communale.....	4 619,03 €
Frais d'acte acquisition de terrains	18 630,10 €
TOTAL	271 049,85 €



Recettes de fonctionnement

Produits des services.....	66 944,75 €
(coupe de bois, charges des locations, concession cimetière, mise à disposition personnel)	
Impôts et taxes	251 496,93 €
(contributions directes, taxe sur l'électricité, taxe enregistrement)	
Dotations participations (dotations de l'État, fonds genevois)	267 341,00 €
Produits gestion courante	38 392,38 €
(location appartement, don, remboursements sinistres)	

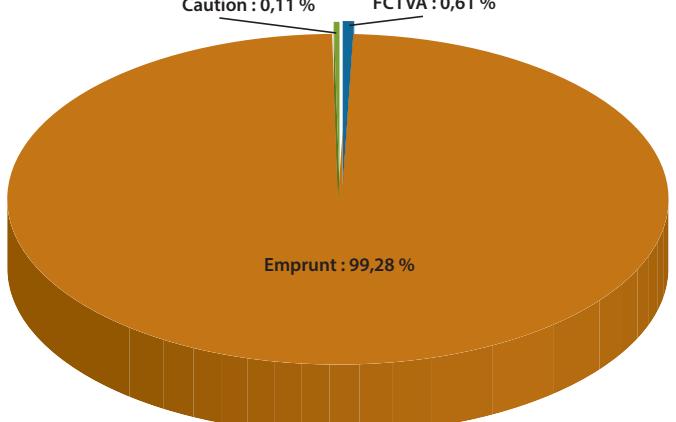
TOTAL **624 175,06 €**



EXCÉDENT 2012 **778 475,97 €**

Recettes d'investissement

FCTVA (Récup. TVA), TLE, taxe aménagement.....	3 697,89 €
Emprunt	600 000,00 €
Caution.....	647,00 €
TOTAL	604 344,89 €



Budget de l'eau

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général (entretien véhicule, assurances, téléphone, agence de l'eau)	10 925,05 €
Frais personnel	14 026,88 €
Entretien sur réseau d'eau (étude recherche eau, réparation)	17 684,82 €
Intérêts des emprunts	39 636,31 €
Amortissement sur immobilisations	64 163,09 €
Analyse eau	2 654,00 €
TOTAL	149 090,15 €

Dépenses d'investissement

Remboursement prêt (capital)	60 759,17 €
Travaux (assainissement les Reybaz)	439 206,24 €
Amortissement subvention	20 271,40 €
Amortissement immobilisation	64 163,09 €
Colonne eau Chez Chodet + solde équipement hydraulique	17 194,08 €
TOTAL	601 593,98 €

Recettes de fonctionnement

Vente de l'eau (abonnement, SPANC, branchement assainissement collectif)	69 905,80 €
Subventions amortissement	20 271,40 €
Subvention budget général.....	317 952,32 €
TOTAL	408 129,52 €

Recettes d'investissement

Subvention (assainissement les Reybaz)	59 600,00 €
Amortissement sur immobilisations	64 163,09 €
TOTAL	123 763,09 €

Budget du CCAS

Dépenses de fonctionnement

TOTAL	0,00 €
--------------------	---------------

Recettes de fonctionnement

Locations terrains	662,00 €
Dons	500,00 €
TOTAL	1 162,00 €

Budget du Cimetière

Dépenses de fonctionnement

TOTAL	0,00 €
--------------------	---------------

Recettes de fonctionnement

TOTAL	0,00 €
--------------------	---------------

Dépenses d'investissement

Déficit 2012	16 136,07 €
---------------------------	--------------------

Recettes d'investissement

TOTAL	0,00 €
--------------------	---------------

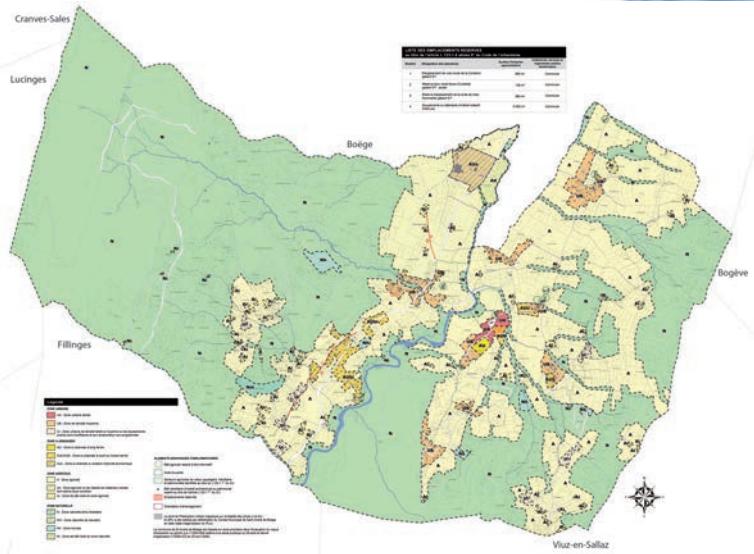
Le PLU... enfin...

En avril 2014, la Sous-Préfecture de Thonon nous transmettait le courrier signé le 28 janvier par Monsieur le Préfet. Ce courrier nous apprenait que Monsieur le Préfet levait la remarque formulée en août 2013 concernant la zone AUb des Ruhin. Cette remarque ayant été la seule formulée, notre PLU était ainsi approuvé, tel qu'il l'avait été par la délibération de notre Conseil Municipal du 25 avril 2013. Cette approbation intervient après études des services d'urbanisme et du contrôle de légalité d'usages.

Quinze ans de travail, de cheminement divers, d'arrêt, de reprise, de déception, d'optimisme retrouvé pour aboutir aujourd'hui à une organisation de l'urbanisme sur notre commune.

Un an après le début d'application de notre PLU, quel œil pouvons-nous jeter sur lui :

- ◆ La possibilité de construire environ 70 maisons dans les 10 ans, organisées dans ou autour de nos villages existants.
- ◆ La possibilité de transformer, de développer toutes nos constructions, là où elles se trouvent (sauf zone rouge du PPRN)
- ◆ La préservation des terres agricoles donc de l'agriculture
- ◆ La préservation de nos paysages par la préservation de la forêt
- ◆ La possibilité de transformation des constructions existantes en milieu agricole
- ◆ Aujourd'hui, une maison est en construction là où cela n'aurait pas été possible sans le PLU. Un petit lotissement est à l'étude pour 2 maisons voire plus si un accord est trouvé entre les différents propriétaires, et cela sans nuire à l'agriculture.



Un regard plutôt favorable, il reste à faciliter son application, par la poursuite de l'assainissement. Hélas nous ne pourrons pas grand-chose contre le glissement de terrain.

Et maintenant :

- ◆ un recours contre un refus de permis de construire pourrait aboutir à l'annulation du PLU dans 3, 4 ou 5 ans...
- ◆ à tout moment une révision totale ou partielle est possible.
- ◆ Les lois « Grenelle » actuelles prévoient une mise en conformité avec celles-ci à échéance 2016.
- ◆ Un SCOT des 3 Vallées (Schéma de Cohérence Territorial) est en élaboration entre les Communautés de Communes des 4 Rivières et de la Vallée Verte. Il s'agit de réfléchir à l'organisation du territoire à l'échelle intercommunale. À son échéance, les PLU des différentes communes devront être mis en conformité avec celui-ci. Pour d'autres informations : <http://www.scot-3-vallees.com>

Ces prévisions d'évolution sont fondées sur les textes actuels. Ceux-ci peuvent évoluer, comme récemment :

- ◆ La loi ALLUR qui supprime les surfaces minimales des terrains et le COS (Coefficient d'occupation du sol) pour les terrains à bâtir (pas de limite de surface de plancher)
- ◆ Report de l'échéance de mise en conformité de l'accèsibilité des lieux recevant du public.

Laurent DÉTRAZ
Edmond GENOUD

Compte rendu des Élections Municipales 2014

Les élections municipales se sont tenues les 23 et 30 mars 2014.

À la différence des précédents scrutins, dont les enjeux étaient limités par la présence d'une seule liste, les électeurs ont eu cette année le choix entre deux équipes et deux programmes pour la conduite de leur commune. Le maire sortant, M. Edmond Genoud avait réuni autour de lui 14 candidats qui ont présenté leur projet lors d'une réunion publique le jeudi 13 mars. Face à eux une équipe de 20 candidats a également présenté son programme le jeudi 20 mars. Le panachage étant toujours possible dans notre commune de moins de 1 000 habitants, les électeurs n'avaient donc que l'embarras du choix!



« Développer le bon vivre à St André »

Vous trouverez ci-dessous les photos des deux équipes ainsi que les tableaux récapitulatifs de la participation et des résultats pour les deux tours.

Résultats du 1^{er} tour le 23 mars 2014

	Nombre	inscrits
Inscrits	505	
Abstentions	146	28,91 %
Votants	359	71,09 %
Exprimés	350	69,31 %
Blancs ou nuls	9	1,78 %

	Nombre	exprimés	
M. BOISVERT Patrick	136	38,85 %	
M. BOSIO Jean-Luc	46	13,14 %	
Mme BOSSON Myriam	136	38,85 %	
Mme BOSSON Marie-France	31	8,85 %	
M. BOSSON Jean-François	206	58,85 %	Élu
M. BOSSON Steeve	135	38,57 %	
M. BOSSON Hervé	219	62,57 %	Élu
Mme BOSSON Sarah	23	6,57 %	
Mme BRIGHAM-DUPRAZ Chantal	216	61,71 %	Élu
M. BROGNET Alban	212	60,57 %	Élu

M. CHARRAT Michel	155	44,28 %	
Mme CHIAPPANI Mylène	220	62,85 %	Élu
Mme DASSIN Anne-Marie	128	36,57 %	
M. DEGENEVE Patrick	191	54,57 %	Élu
M. DETRAZ Laurent	211	60,28 %	Élu
Mme DUNAND Josselyne	122	34,85 %	
Mme DUPRAZ Isabelle	207	59,14 %	Élu
Mme EBBING ÉP OLMARI Maja	119	34,00 %	
M. GAILLARD Laurent	198	56,57 %	Élu
M. GENOUD Edmond	172	49,14 %	
M. GROSCLAUDE Antoine	139	39,71 %	
M. GUIGUE Daniel	128	36,57 %	
M. HOMINAL Francis	201	57,42 %	Élu
M. JULIENNE Marcel	204	58,28 %	Élu
Mme LEMOINE Nadine	131	37,42 %	
M. MANSAY Christian	202	57,71 %	Élu
M. MARTINET Olivier	126	36,00 %	
Mme OGUEL ÉP FAY Catherine	124	35,42 %	
M. OLMARI François	140	40,00 %	
M. PACCOT François	51	14,57 %	
M. PARIS Gérard	193	55,14 %	Élu
M. PAULME Gérard	31	8,85 %	
Mme ROS Valérie	114	32,57 %	
Mme RUHIN Marie-Luce	184	52,57 %	Élu
M. VAN DEN ESHOF Jérôme	138	39,42 %	



« Ensemble, construisons l'avenir de la commune »

Résultats du 2^e tour le 30 mars 2014

	Nombre	inscrits
Inscrits	505	
Abstentions	150	29,70 %
Votants	355	70,30 %
Exprimés	349	69,11 %
Blancs ou nuls	6	1,19 %

	Nombre	exprimés	
M. CHARRAT Michel	181	51,86 %	Élu
M. GENOUD Edmond	168	48,13 %	

Mise en place d'une lettre d'information LA SANTADRIONNE

La mise en place d'une lettre d'information municipale était un engagement de l'équipe élue en mars 2014. Elle doit répondre à une demande d'informations et de transparence sur les décisions prises par le Conseil municipal, et permettre à ceux qui le souhaitent de s'impliquer plus activement dans la conduite de leur commune. Deux numéros sont déjà parus et ont été distribués dans les boîtes aux lettres par vos conseillers. Vous pouvez les consulter sur le site de la mairie : www.saintandreboege.fr en cliquant sur l'entête « **La Santadrionne** » à droite de la page d'accueil. N'hésitez pas à faire part de vos commentaires aux élus afin que l'on puisse encore améliorer la qualité de cette lettre d'information.

Alban BROGNET



Santadrionne n° 1 - avril 2014



Santadrionne n° 2 - juin 2014

Employés municipaux

Avec la réalisation de la station d'épuration et la création du SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif), la commune avait recruté Patrick Dyckik à temps partiel en 2006.

Pendant 8 ans, il a assuré avec rigueur et professionnalisme le suivi de la station et contrôlé la conformité des installations privées sans oublier la gestion du réseau d'eau en collaboration avec les élus.

En ce mois de mars 2014, Patrick a fait valoir ses droits à la retraite.

Au hameau de Chez Vachat, il compte désormais couler des jours heureux auprès de son épouse Dominique et satisfaire sa passion pour la plongée.



Philippe André



Suite au départ de notre employé Patrick Dyckik la commune a lancé un appel à candidature. Philippe André demeurant Chez Calendrier a été embauché à temps complet fort de ses connaissances sur l'eau et ses expériences de paysagiste.

Ses tâches sont diverses : gestion de la station, du SPANC, tonte des espaces verts, relève des compteurs d'eau...

Vous pourrez le voir dans vos hameaux à l'occasion de ses recherches sur le réseau d'eau (bouche à clé, fuite...) Merci de lui faire bon accueil lors de son passage annuel pour le relevé des compteurs d'eau.

Marie-Luce RUHIN

État civil 2013

Naissances

GENOUD-DUVILLARET Lina.....	4 avril
RIDEAU Titouan	24 juin
LAMBERT Juliette	25 juin
DUPUY Bryan	25 juillet
ESTACHY Nathan.....	17 septembre

Mariages

BOSSON Vanessa et BLAIN Sébastien	6 juillet
PENNY Monja et MARITANO Yvan.....	10 août

Décès

PAZZAIA Beppino	9 juillet
BOSIO Aline	20 décembre
GAVE Patrick	30 décembre

Beppino PAZZAIA

Le 9 juillet 2013 Beppino PAZZAIA, 66 ans, habitait le village de « Chez Calendrier ». Électricien ménager de profession, « Peppin » était passionné de lecture. Il cherchait surtout à enrichir ses connaissances et s'occupait beaucoup à entretenir et à embellir sa maison. La maladie et divers séjours à l'hôpital ont assombri ses dernières années.

Aline BOSIO

Le 20 décembre 2013 Aline BOSIO, 28 ans, employée, habitant le village de « La Corbière ». Mère de 2 jeunes enfants, Aline a lutté courageusement contre la maladie qui a fini par l'emmener à la fleur de l'âge.

Gaston RUHIN

Patrick GAVE

Patrick était quelqu'un de discret et d'un abord très agréable. Il vivait au rythme de ses passions, ses moutons de race Thônes et Marthod et ses ânes de Savoie étaient précieux pour lui. Marié avec France, il a eu un fils Justin, et venait d'être grand-père pour la 3^e fois. Prenant soin des siens, il est allé tous les jours pendant plusieurs années à la MARPA aider son père pour le repas du soir. Avec son béret de chasseur Alpin et son petit cigare ou sa pipe, il était une figure de la Molière, berceau de sa famille, ce village qu'il aimait tant et où il était très apprécié. Il avait beaucoup de projets pour la retraite, mais malheureusement il nous a quitté prématurément à l'âge de 58 ans.



Hervé et Francis

Le repas des anciens



Le 13 octobre 2013, les aînés de Saint-André emmenés par les doyens Louisa Vachoux, Olga Veillet et André Gaillard se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un copieux repas.

Les jeunes Lara, Mélanie et Dimitri ont pris une part active au service et à l'animation de cette belle journée.

Un grand merci à Didier Ramirez, dont le répertoire varié a ravi tous les participants qui se sont même laissé aller à une chenille et quelques valses.



Pour conclure, ce remerciement envoyé par des participants :

« Très belle déco, repas succulent, ambiance du tonnerre, des adorables jeunes pour nous servir. Et Danse avec les stars. Ce sera 20/20 sans hésitation »

Marie-Luce RUHIN



Infos pratiques

La Mairie

Horaires d'ouverture:

Mardi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Contact:

Tél.: 04 50 39 18 56 - Fax: 09 70 63 01 13
E-mail: mairie@saintandredeboege.fr
Site: www.saintandredeboege.fr



Les numéros utiles

Sapeurs-pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Boëge.....	04 50 39 10 03
Urgence seulement, sur la commune .	04 50 39 08 66
Urgence eau et assainissement.....	06 25 86 73 77
ADMR	04 50 39 02 33
Centre Hospitalier Alpes Léman	04 50 82 20 00



Saint-André en chiffres

Population

Année	Population	Densité
1990	469 habitants	36,08 hab/km ²
1999	516 habitants	39,69 hab/km ²
2013	605 habitants	46,54 hab/km ²

Travail

Année	Lieu de travail des actifs sur St-André		Lieu de résidence des actifs travaillant sur St-André
	1990	2010	2010
St-André	53	48	48
Haute-Savoie	85	192	44
France	5	0	0
Suisse	66	92	0
Total	209	332	92

Occupation du sol

Type de sol	Année	Surface
Agricole	1999	453
	2013	452
Naturel	1999	736
	2013	734
Urbanisé	1999	26
	2013	29

La Médiathèque

Horaires d'ouverture:

Mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00
Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 30
Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00
Vendredi de 16 h 00 à 18 h 30
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00



Contact:

Tél.: 04 50 39 02 42
Mail: mediatheque.valleeverte@orange.fr
Rue de Saxel - 74 420 Boëge

Pour les déchets, encombrants et autres

Les ordures ménagères sont collectées sur notre commune chaque mercredi matin, par le camion qui ramasse les sacs-poubelles devant nos habitations.
Pour la collecte des papiers/journaux, bouteilles plastiques, verre, des conteneurs sont centralisés aux hameaux de la Corbière et du chef-lieu.



La déchetterie

Horaires d'ouverture:

Lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
Mardi de 9 h 00 à 12 h 00
Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00
Jeudi : fermé
Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
Attention : Déchetterie fermée les jours fériés !



Contact:

Tél. 04 50 39 48 84 - route de la Crosse - 74 420 Boëge
Nouveau, à disposition, des conteneurs : textile pour des vêtements en bon état et propres, chaussures liées, linge de maison et petite maroquinerie ; pour les capsules à café ; pour les cartouches d'imprimantes.

Compostage

L'opération « composteur » initiée par la communauté de Communes de la Vallée Verte se poursuit. Pour les personnes intéressées, s'adresser au secrétariat de mairie (prix du composteur: 20 €). Pour ceux qui souhaiteraient un 2^e composteur, il peut être acheté au même tarif.

Communauté de Communes de la Vallée Verte

Suite aux élections municipales de mars 2014, 22 délégués titulaires constituent le nouveau conseil communautaire pour le mandat 2014-2020.

Yvon Dupraz, qui avait succédé à **Bernard Bouvier** en octobre 2012, a été reconduit dans sa fonction de **président**. Pour ce mandat, il est épaulé de **4 vice-présidents**: **Mme Évelyne Viguier**, **Messieurs Jean-Paul Musard**, **Gérard Salamon**, **Gilles Sauthier**.



8 communes - 22 délégués

BOËGE	Jean-François Charrière, Jean-Paul Musard, Martine Novel, Patrick Saitlet, Fabienne Scherrer,
BOGÈVE	Patrick Chardon, Jean-Pierre Delavoët, Jacqueline Roch
BURDIGNIN	Yves Dupraz, Gilles Sauthier,
HABÈRE-LULLIN	Marielle Duret, Évelyne Viguier
HABÈRE-POCHE	Évelyne Bovet, Pierre Bonnet, Marc Bron, Gérard Salamon
SAINT-ANDRÉ	Jean-François Bosson, Chantal Brigham
SAXEL	Denis Mouchet, Luc Nicolas
VILLARD	Pierrick Dufourd, Roland Pinget



Pour connaître les différentes commissions, se reporter au site: www.cc-valleeverte.fr

Sitôt installé, le nouveau conseil communautaire s'est remis sur les dossiers, entre autres :

- ◆ **Construction de l'école maternelle d'Habère-Poche.** Projet bien avancé; ouverture probable en octobre 2014. Pour rappel, les écoles maternelles du canton sont compétence de la CCVV.
- ◆ **Nouveaux rythmes scolaires pour les écoles maternelles**, à la rentrée de septembre.
- ◆ **Élaboration du cahier des charges pour l'aménagement des sentiers de randonnées intercommunaux.** Une priorité, afin que certaines portions de sentiers soient prêtes pour les randonneurs et vététistes estivaux.
- ◆ **Piscine intercommunale:** travaux pour la remise en route pour la saison d'été.

L'une des compétences obligatoires d'une EPCI (statut juridique de notre Communauté de Communes) étant le développement économique, le dossier de la ZAE Chez Merlin sera remis prochainement sur le métier. À l'heure où il est beaucoup question de mobilité, d'économie, de proximité, il est grand temps de permettre à des entreprises locales de pouvoir rester dans la vallée et à d'autres de venir s'y installer.

Le dynamisme, les compétences, l'expérience des uns et des autres sont les composantes qui permettront à la CCVV d'affronter les nouveaux défis qui se présentent à l'aube de ce nouveau mandat (le SCOT, la réforme territoriale, la baisse des dotations de l'état...). La volonté de travailler et d'avancer unis sera « la pierre d'angle » de notre CCVV et la garantie de son efficacité.

ZAE De Chez Merlin



La zone d'activité de chez Merlin accueille actuellement 5 entreprises et d'autres sont en attente pour s'implanter.

Depuis janvier 2010, la communauté de communes de la Vallée Verte a la compétence économique pour notre canton.

Depuis le renouvellement de l'équipe de la CCVV, le dossier a été remis au goût du jour et plusieurs rencontres ont permis de relancer ce projet.

Des propriétaires privés ont été rencontrés pour une proposition de rachat afin de faire une étude sur la totalité de la zone. Un géomètre a été contacté pour ébaucher une première étude qui permettra de réaliser le plan d'aménagement.

Nouvelle passerelle sur la descente de la Menoge



Depuis cet été 2014, les utilisateurs du sentier peuvent traverser la Menoge sans se mouiller les pieds et sans prendre de risque grâce à l'installation d'une passerelle légère au niveau du passage à gué du Pont du Tram.

Nous avons l'obligation de raisonner sur l'ensemble des terrains, soit 7,3 hectares au total. A ce jour, un peu plus de 3 hectares sont déjà construits, 1,6 hectare serait à acquérir et la commune de Saint-André doit revendre à la CCVV 2,7 hectares. Par contre sur les 2,7 hectares, nous devons déduire une partie de voirie. Le prix de vente correspondant au prix coûtant devrait avoisiner 250 000 €.

Pour la réalisation des travaux d'aménagement et en fonction des demandes, la CCVV décidera de la démarche à suivre et le nombre de tranches de travaux à prévoir pour limiter les coûts d'investissement.

Jean-François BOSSON

Le cinéma de Villard



Que les cinéphiles se rassurent: le projet de reconstruction d'une nouvelle salle se concrétise, comme l'atteste la photo ci-jointe. L'ancienne salle a été démolie début juillet et les travaux pour l'édification du nouveau bâtiment (sur l'ancien emplacement) vont s'enchaîner jusqu'en fin d'année 2014.





Au four à pain chez Cally

Le vendredi 4 avril, nous avons appris à fabriquer du pain avec toute l'école. On a cuisiné dans la salle des fêtes le matin, puis nous sommes allés cuire le pain dans le four traditionnel chez Cally. On a même pu poser nos questions à un boulanger. Merci Marie-Ange pour cette belle journée !

Ski de fond

Nous sommes allés au ski, à Plaine-Joux, pendant toute une semaine. Nous avons eu de la chance parce qu'il a fait beau, on a pique-niqué avec d'autres écoles. On a fait des jeux, des ateliers, des petites boucles, et les plus courageux ont fait la piste verte ! Tous les jours, on a eu en plus des gâteaux, du thé, du chocolat chaud. C'était trop génial ! Merci !



Carnaval

Un vendredi, on a aussi fêté Carnaval. C'était génial, presque tout le monde était déguisé. On a mangé des crêpes au sucre et à la confiture. Et on a fait un défilé, c'était trop bien !



Les « chemins de la mémoire »

Le vendredi 16 mai, nous avons participé aux « Chemins de la Mémoire ». Nous sommes partis de l'école de Villard à pieds jusqu'au plateau de Plaine-Joux en suivant le chemin qu'empruntaient les résistants pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Certains ont beaucoup aimé la randonnée, d'autres ont râlé toute la matinée ! Nous avons observé la flore de montagne avec un guide de l'USEP. Malgré le vent, nous avons chanté et dansé en l'honneur des résistants. Nous avons beaucoup apprécié le témoignage d'une dame ayant vécu le drame du château d'Habère-Lullin.

Les élèves de CE2/CM1/CM2

La réforme des rythmes scolaires

Voici une réforme qui aura fait couler beaucoup d'encre et suscité de vives polémiques. Pourtant le débat sur les rythmes scolaires ne date pas d'hier, mais il reste particulièrement sensible car il confronte des intérêts souvent différents : celui des enfants mais également celui des parents, des enseignants, des collectivités territoriales, voir des acteurs économiques lorsqu'il s'agit de toucher aux vacances scolaires...

Pour mieux comprendre le sens de cette réforme, ses enjeux et les choix qui ont été faits par vos élus jusqu'à présent, je vous propose ici une brève rétrospective.

- En 2008, une circulaire institue la **semaine de quatre jours** et réduit la semaine scolaire de deux heures sans compensation. Cette réforme est cependant très contestée et une Conférence nationale sur les rythmes scolaires est mise en place en 2010. Son rapport final propose le **retour d'une semaine d'au moins neuf demi-journées, dont 5 matinées** qui seraient plus favorables à l'acquisition des connaissances fondamentales par les élèves (rythmes biologiques des enfants).
- Le décret du 24 janvier 2013 impose donc le **retour de la semaine de quatre jours et demi dont 5 matinées de 3 heures** grâce à un allégement de la journée de l'écolier de 45 minutes Toutefois pour prendre en compte les difficultés des parents qui ne pourraient pas récupérer leurs enfants, un accueil périscolaire sur le temps scolaire habituel est imposé aux communes.
- Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) et le Conseil général de Haute Savoie qui est en charge du transport scolaire imposent le **mercredi matin comme matinée travaillée**.
- Face à l'opposition massive des communes confrontées aux difficultés de l'organisation d'une telle réforme, le gouvernement autorise un report d'une année à celles qui le souhaitent. **Le Conseil municipal de St André de Boëge choisit le report.**
- La mise en place de la **réforme dans notre commune étant donc prévue pour septembre 2014**, les élus doivent décider s'ils allongent la pause méridienne des enfants ou s'ils réduisent l'après-midi de 45 minutes. Après consultation des parents d'élèves (sondage), **la décision est prise de terminer la journée scolaire à 15 h 45** (au lieu de 16 h 30). Ces nouveaux horaires sont validés par M. Bovier (DASEN) en janvier 2014.



- 7 mai 2014: coup de théâtre, un décret assouplit la réforme en permettant le regroupement des 3 heures d'accueil périscolaire sur une après-midi. Plusieurs communes de la vallée choisissent alors cette solution qui facilite l'organisation des animations périscolaires (recrutement des animateurs). Cependant lors d'une réunion de concertation, **nos enseignants se montrent défavorables à cette solution** qui n'allège pas réellement la semaine des enfants.
- 15 mai 2014: Une réunion est organisée à Boëge par l'inspectrice d'Académie Mme Culoma. Elle explique que **le rectorat est défavorable à l'après-midi d'accueil périscolaire** qui n'est pas dans l'intérêt des enfants et pose des problèmes pour le remplacement des enseignants.
- 21 mai 2014: **Une réunion est organisée par la commission scolaire de St André** en présence du maire. Elle réunit des élus, les parents d'élèves et la directrice de l'école. Les différentes solutions et plusieurs simulations budgétaires sont exposées. À l'issu de cette présentation **les parents présents ont voté à l'unanimité pour l'organisation d'un temps d'activités périscolaires en fin d'après-midi**.
- Juin 2014: Plusieurs communes ont décidé de concentrer le temps d'activités périscolaires sur une après-midi. **Villard, Burdignin et Saint André restent sur le choix des fins d'après midi.**
- Fin juin 2014: L'inspectrice Mme Culoma répond favorablement à une requête de **la commission scolaire de Saint André qui souhaite réduire la pause méridienne de 30 minutes (11 h 30-13 h 00) deux jours par semaine**. Cette solution permettrait de disposer d'un temps périscolaire plus important en fin d'après midi (15 h 15-16 h 30) et ainsi permettre l'emploi d'animateurs deux fois par semaine pour organiser des activités plus structurées...

► **Début juillet: La commission scolaire envisage de modifier les horaires de la matinée afin de libérer une heure pleine de TAP deux après-midi par semaine.** Cette solution permettrait la venue d'animateurs spécialisés. À titre d'information et sous réserve de modifications ultérieures (liées aux disponibilités des intervenants) les horaires pourraient donc être les suivants:

Le mardi et le jeudi ont été choisis à titre d'exemple

	Matin	Après-midi	TAP
Lundi	8h15 - 11h15	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30
Mardi	8h15 - 11h15	13h00 - 15h15	15h15 - 16h30
Mercredi	8h15 - 11h15		
Jeudi	8h15 - 11h15	13h00 - 15h15	15h15 - 16h30
Vendredi	8h15 - 11h15	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30

Voilà donc où nous en sommes à l'heure où j'écris ces lignes. Il reste encore plusieurs incertitudes et notre travail de réflexion continue afin de préparer la future rentrée dans les meilleures conditions. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données dans la mise en œuvre de cette réforme qui aura été un véritable parcours du combattant...

Alban BROGNET

Association des Parents d'Élèves

Chers habitants,

Nous souhaitons vous remercier de votre soutien tout au long de cette année lors de nos actions pour les enfants des écoles de la Corbière et du Chef-lieu.

Cette année encore les enfants ont pu bénéficier de moniteurs pour leur semaine de ski de fond, nous avons également pris à notre charge le transport, les repas, le matériel ainsi que les forfaits. Nous avons organisé une journée du pain où chaque élève a pu emporter le sien, nous avons également financé plusieurs sorties à la médiathèque de Boëge. Une sortie de fin d'année est prévue le 20 juin aux Aigles du Léman à Sciez à la découverte d'une ambiance médiévale!



Une année bien remplie, rencontres, partages et joies étaient au rendez-vous! Merci à tous les parents bénévoles qui donnent de leur temps pour nos enfants.

Nous tenons également à remercier le conseil municipal pour leurs subventions et leur soutien.

Rendez-vous l'année prochaine!

L'équipe APE

Paroisse de La Visitation en Vallée Verte

Le Père Hervé Rivoiron est responsable de la paroisse de la Visitation en Vallée Verte.

Vous pouvez prendre contact avec lui, au 04 50 39 10 35, ou le rencontrer au presbytère de Boëge. Il a également en charge la paroisse Saint François Jacquard (secteur de Viuz), ce qui représente au total 18 clochers.

Il est aidé dans sa mission en Vallée verte par le père François Dupraz (prêtre à la retraite) qui réside à Villard (Tél. 04 50 31 89 05) et le père Jean Grillet, à la retraite. Il réside au presbytère d'Habère-Poche (Tél. 06 48 28 63 23).

Pour toute information, vous pouvez rencontrer l'équipe du secrétariat au presbytère de Boëge, lors des permanences qui ont lieu : le mardi de 9 h 00 à 12 h 00 ou le samedi de 10 h 00 à 12 h 00 (Tél. 04 50 39 10 35).

Vous pouvez retrouver les informations pratiques de la paroisse et les horaires des messes sur le site :

www.diocese-annecy.fr/la-visitation.

Si vous souhaitez **un renseignement concernant la catéchèse ou l'éveil à la foi**, vous pouvez joindre Mme Marie-Noëlle Grillet au 04 50 36 62 01.

Pour la communauté de Saint-André,

3 dates à retenir :

- Le pèlerinage à Planey, dimanche 13 juillet.
- la fête patronale (St-André), dimanche 30 novembre.
- Le repas de la paroisse, dimanche 7 décembre.

Vous pouvez contacter :

Pour la préparation au baptême: Mme Viguier Marie-Louise au 04 50 39 14 71 (répondeur)

Pour la célébration des funérailles: Mme Ruhin Michèle au 04 50 39 12 81. Nous vous remercions de prendre contact avec elle avant de fixer le jour et l'heure de la cérémonie ; la décision sera prise en commun accord avec le père Rivoiron.

Pour les célébrations de mariage, il est important d'appeler le prêtre avant de retenir définitivement votre date. Dès que vous avez préparé avec lui, vous êtes invités à contacter Mme Ruhin ou Mme Viguier.

La chorale paroissiale de la vallée se réunit tous les lundis à 20 h 15 au presbytère de Boëge. Toutes personnes qui le souhaitent peuvent la rejoindre. Celles et ceux qui peuvent apporter leur aide sont toujours les bienvenus.

Michèle RUHIN et Marie-Louise VIGUIER

Repas de la Paroisse, le 8 décembre 2013

Un moment d'amitié et de partage.

Réunis, ensemble, autour d'un excellent repas, d'une ambiance chaleureuse, nous avons fêté la Saint-André.

Merci d'être venus si nombreux partager ces grands moments d'amitié.

**N'oubliez pas votre prochain rendez-vous !
le 7 décembre 2014.**



« Il n'est pas d'hiver sans neige, pas de printemps sans soleil, pas de joie sans être partagée. »
(Proverbe Serbe)

Carmen ROUAUD



*Vous avez l'habitude de nos mots sur scène, voici maintenant « La Parenthèse » en quelques chiffres : **23 ans** d'existence, **33 pièces**, une centaine d'heures de répétitions pour préparer une pièce qui sera jouée **8 fois** devant **800 spectateurs**. Plus de **50 acteurs** ont contribué à faire vivre notre troupe depuis sa création.*

Pourquoi pas vous ?

Que vous soyez jeune, senior, entre deux... blond, brun, roux, poivre et sel, chauve... homme, femme...

Si vous aimez rire, frissonner, pleurer, rêver.

Alors rejoignez-nous pour vivre des moments de trac, d'angoisse, de joie, bref, de belles aventures théâtrales.



Plus d'infos

Lydie Bouvet

Tél.: 06 75 05 05 13 - Mail : laparenthese@free.fr

Vallée Verte Badminton

Le saviez-vous ? Dans votre vallée, au gymnase de Boëge, se retrouvent trois fois par semaine les quelque 30 à 40 membres du club de badminton.

Seule discipline olympique permettant des équipes mixtes, le Badminton est autant un sport individuel en simple (hommes ou femmes) qu'un sport d'équipe en double (hommes, femmes, mixte). Il se pratique, au gré des joueurs, du BadPlage au Badafond, et, particulièrement dans ce club, toujours dans une excellente ambiance !

Le club dispose de 9 terrains, ouverts pour les adultes les lundis et mercredis de 19 h 30 à 21 h 30 et le samedi de 10 h 00 à midi. Des cours sont organisés selon la demande, particulièrement en début de saison pour un démarrage en douceur.

Pour les plus jeunes, des cours sont organisés le lundi de 17 h 30 à 18 h 30 (primaire) et de 18 h 30 à 19 h 30 (collège) avec un éducateur spécialisé.

Club amateur s'il en est, cela ne l'empêche pas d'organiser des rencontres internationales (hum), de Sallanches à Évian, en passant par Taninges, Abondance (sont forts à Abondance...), Thyez, Margencel ou Cluses, toujours dans un esprit sportivement festif et définitivement amical !

Retrouvez toutes les informations sur le site du club www.badminton-boege.fr et n'hésitez pas à venir pour vous essayer à ce sport dès le 8 septembre 2014 !

Des raquettes sont disponibles au club (et des volants, bien sûr), mais n'oubliez pas de vous équiper de chaussures de sport qui ne marquent pas le sol (renseignez-vous dans votre magasin habituel), Germain, le top gardien du gymnase vous en sera reconnaissant !

Plus d'infos

Mail : contact@badminton-boege.fr

Site : www.badminton-boege.fr



Lé Snyule de la Vallée Verte

Ça fume, ça pétarade mais ça roule encore!



Lé Snyule ont enterré 2013 avec un programme toujours aussi fourni:

Dimanche 14 avril: sortie décrassage du côté de Lugrin avec à la clé la visite du « Temple du fromage ». Magnifique musée et repas traditionnel « fondue ou raclette », le tout sous un soleil radieux... 22 voitures et 47 personnes.

Samedi 18 mai: montée des Voirons. Arrêt au col de Saxel, pour encourager les coureurs (avec Jeannie Longo, championne cycliste). Accueil super-sympa de la part de la commune (buffet copieusement garni).... 6 voitures et 9 personnes, dont le Baron et son accordéon.

Dimanche 16 juin: 17^e rallye de la Vallée Verte. Direction « le plateau du Retord ». Le soleil est avec nous, belle balade. Merci à la municipalité de Saint-André pour le café-croissants du départ, toujours très apprécié. Merci également à Dominique Monaco pour l'assistance le long du parcours. Au départ, 40 voitures et 1 side-car; 102 personnes pour cette journée.

Dimanche 7 juillet: pique-nique au « château d'Habère-Lullin ». Sortie interne du club. Nous profitons de cette sortie pour fêter les anniversaires. Cette année, les changements de décennies... personne ne sera cité... par discrétion! 17 voitures et 27 personnes.

Dimanche 28 juillet: brocante organisée par les Vieux Métiers, à Habère-Poche. 60 véhicules exposés durant la journée.

Dimanche 8 septembre: 8^e rallye des dames. Joli parcours, temps pluvieux avec de belles éclaircies. Direction Frangy, visite de la cave « Courlet », sympathique réception suivie du repas au restaurant du Château. Après-midi, visite du « château de Clermont. 25 voitures et 50 personnes.

Samedi 21 septembre: foire de la Saint Maurice à Boëge. Fabrication du cidre, 330 litres pressés. Très bonne journée.

Dimanche 6 octobre: foire à Abondance. Belle journée; la « potée » de midi était un régal. 9 voitures et 1 moto ont participé à cette belle fête du terroir.

Jeudi 17 octobre: pour la deuxième année, Lé Snyule sont sollicités pour **la fabrication du jus de pommes pour les petits enfants** des écoles de Boëge. Merci à Sylvie pour la confection d'un livre en images sur les fruits (pommes et poires), la râpe et le pressoir. Ce livre a été offert à l'école. 130 litres de jus de pommes mis en bouteille par nos soins et vendus par le sou des écoles.

Samedi 9 novembre: voyage en car à Lyon pour « Époque Auto ».

Samedi 30 novembre: repas de fin d'année à la salle de Saint-André. 58 personnes présentes. Passage par hasard de notre 1^{er} président Yves Brenon, que nous avons bien évidemment, invité. Un grand merci à la famille Berger pour la décoration de la salle.

Gilbert MENOUD



La Mie Cally



Depuis l'inauguration du four banal de chez Cally le 28 septembre 2013, nous avons progressé dans l'apprentissage de la fabrication et la cuisson du pain.

Une fournée tous les trois mois a permis aux amateurs de venir acheter leur miche, cuire leur tarte et partager le verre de l'amitié dans une ambiance chaleureuse.

De plus, un projet avec l'école de Saint-André a permis à nos enfants de découvrir la joie du pétrissage et les différentes étapes de la réalisation du pain.

Le vendredi 4 avril après avoir préparé les boules de pâte dans la salle des fêtes et tapissé la salle de farine, les enfants sont montés à pied jusqu'à notre hameau. Grâce à l'aide précieuse de Marc Dubois (ancien boulanger de Burdignin) et Lionel, ils ont pu cuire chacun leur pain.

Pendant la cuisson Marc en a profité pour répondre aux questions des enfants, toujours curieux.

Cette action s'inscrit dans la volonté de l'association de faire vivre le four à pain.

La prochaine étape sera l'aménagement des abords du four et la restauration du puits, en partenariat avec les élèves paysagistes de la maison familiale rurale de Bonne.



Nous vous attendons nombreux pour **la fête du pain qui aura lieu le 28 septembre autour d'un repas canadien** composé de vos spécialités cuites au feu de bois. N'oubliez pas de réserver votre pain !

*Pour l'association La Mie Cally
Marie-Ange et Andrée*



*Il était une fois... un maire,
Dans le petit village de Saint-André,
Un homme, un maire toujours pressé.*

*Pressé de faire vivre sa commune,
Très tôt le matin, jusqu'au lever de la lune.*

*Par tous les temps, et même la nuit,
A trois heures du matin, au sommet du grand puits,
Il fallait qu'il y ait de l'eau,
Pour ceux qui devaient se lever tôt.*

*J'en passe et des meilleures,
Aurions-nous reconnu que ses erreurs ?*

*On aurait voulu que nos idées,
Soient écoutées, mises en œuvre et concrétisées.
On aurait voulu, parler, communiquer, s'exprimer...
On aurait voulu...
On aurait voulu qu'il fasse toujours beau.*

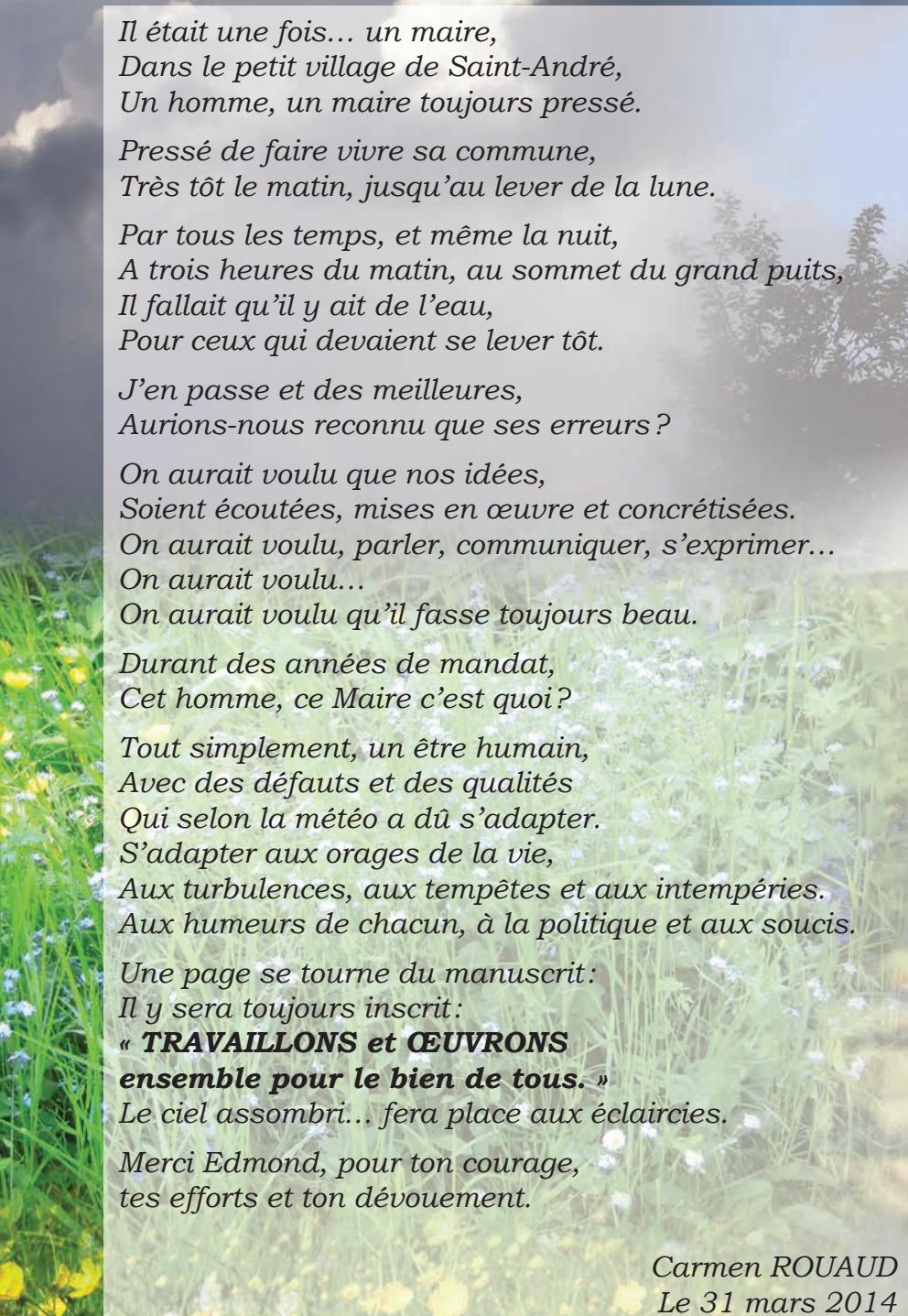
*Durant des années de mandat,
Cet homme, ce Maire c'est quoi ?*

*Tout simplement, un être humain,
Avec des défauts et des qualités
Qui selon la météo a dû s'adapter.
S'adapter aux orages de la vie,
Aux turbulences, aux tempêtes et aux intempéries.
Aux humeurs de chacun, à la politique et aux soucis.*

*Une page se tourne du manuscrit:
Il y sera toujours inscrit:
“ **TRAVAILLONS et ŒUVRONS**
ensemble pour le bien de tous. ”
Le ciel assombri... fera place aux éclaircies.*

*Merci Edmond, pour ton courage,
tes efforts et ton dévouement.*

Carmen ROUAUD
Le 31 mars 2014



Depuis fin Novembre, avec Daniel nous sommes installés au premier étage de la mairie, dans la salle des archives et 2 fois par semaine nous trions les vieux documents. C'est exigu, ça sent un peu le renfermé mais on est au chaud et c'est calme. Sauf en ce mois de Janvier où dans les combles, ce ne sont que bruit de perceuse, de scie et de coups de marteaux. Après avoir récupéré l'isolation et les vieux parquets en chêne du presbytère, Edmond a entrepris d'isoler les combles de la mairie. Avec sa salopette bleue, dans le froid, le travail avance et à la fin du mois c'est une véritable salle de bal que l'on peut contempler. On y a d'ailleurs ré-entreposé les archives en partie triées. Après 48 années passées au service de la commune, Edmond aime toujours à se rendre utile.

Francis Hominal

Soleil lumière, conte de Noël

Où du danger des grands arbres à proximité des maisons

Le 13 décembre 2012 vers 23 h 00 un grand BOUM sur notre toit. Après beaucoup de pluie et de neige, les sapins de la moraine face à la maison se sont déracinés, entraînant des feuillus dans leur chute, tous sont arrivés à notre porte et sur notre toit.

Une livraison de sapins de Noël vu la date ? On n'en avait pas demandé autant ni d'aussi grands !!!

Pendant les mois suivants, le frisson que nous avions à regarder se balancer les grands arbres les jours de gros vent, tendait à tourner à la peur.

Janvier 2014, le doux bruit des tronçonneuses, l'entreprise Chatelain a recueilli l'accord de tous les propriétaires de parcelles concernés pour une coupe.

Après quelques semaines en plus de quelques heures d'ensoleillement et d'une vue élargie, nous avions le sentiment d'être davantage raccrochés à la vie du village : les allers et venues quotidiens des voitures de la Molière et de la Corbière d'en haut, les joggers, les promenades quotidiennes des chiens, le chat téméraire qui régulièrement traverse la route... la vie plutôt que l'enfermement dans une forêt qui avance.

Si bien que nous finissons par penser que ces sapins étaient un peu des sapins de Noël et qu'il en fallait de gros pour apporter toute cette lumière et ce soleil.

Jean Pierre, Annie Bronner



1914-2014

Le premier août 1914, en milieu d'après-midi, le tocsin alerte les Santadrions qui découvrent cette affiche.

Le Président de la République, par décret, ordonne la mobilisation générale, que mettent en œuvre les ministres de la Guerre et de la Marine (l'armée de l'air n'existe pas encore). L'affiche, d'un type imprimé en 1904, est complétée de la date effective, puis placardée par la gendarmerie. Chaque réserviste sait, en consultant son livret individuel de mobilisation, le lieu et le jour auxquels il doit répondre à l'appel.

Dès le lendemain matin, tous les hommes valides de 20 à 50 ans quittent leurs familles pour aller rejoindre leurs régiments. Après avoir bouclé leur valise contenant sous-vêtements, affaires personnelles et deux jours de vivres, ils descendent soit à pied, soit en chariot ou encore par le service de voiture qui dessert la Vallée Verte.

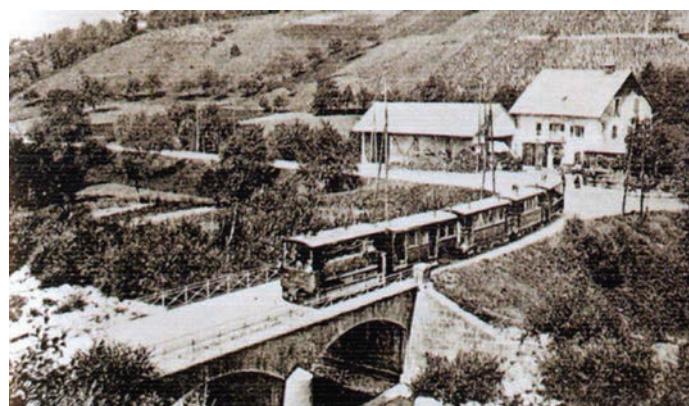
Puis ils empruntent le CEN (Chemin de fer Économique du Nord) et le PLM pour enfin rejoindre les villes de garnison.

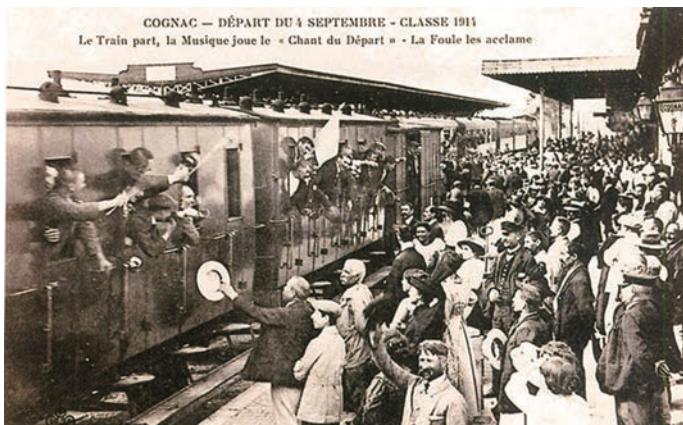


La mobilisation française se déroule en 17 jours, du 2 au 18 août 1914 durant lesquels 3 780 000 hommes perçoivent habillement, équipement et armement avant de défiler en unités constituées et d'être acheminés, essentiellement sur la frontière franco-allemande.

C'est la première mobilisation générale décrétée par la France (en 1870, seule l'armée de métier est mobilisée). Durant toute la guerre 8 780 000 hommes seront mobilisés.

Les Savoyards et les Dauphinois sont majoritairement incorporés au sein de la 1^{re} armée française, une des 5 armées créées et mises sur pied par le grand quartier général lors du déclenchement du plan XVII. Cette armée commandée par le général DUBAIL comprenait 5 Corps d'Armée : les 7^e, 8^e, 13^e, 14^e et 21^e, deux divisions de ca-





Entre le 3 août 1914 et le 31 décembre 1914, 5 Santadrions donnèrent leur vie pour la France.

Le 30 août 1914, le Marsouin **MUSY-VERDEL Joseph François**, affecté au 36^e RIC (Régiment d'Infanterie Coloniale), né le 16 novembre 1885 à Saint-André-de-Boëge, fils de François et de Marie GAVE, domicilié en Suisse, est tué à GERBEVILLER (54). Il est inhumé dans la nécropole nationale de Gerbéviller, tombe n° 302. Il figure sur les monuments aux morts de Saint-André de Boëge et de Genève.

Le 6 septembre 1914, le Soldat **HOMINAL Jérémie**, affecté au 30^e RI (Régiment d'Infanterie), né le 17 novembre 1883 à Fillinges, est mort à Taintrux dans les Vosges (88), Jugement du Tribunal de Thonon les Bains du 6 juin 1920. Il figure sur les monuments aux morts de Saint-André de Boëge et de Fillinges.



Le 19 septembre 1914, le Soldat **DONCHE Joseph Ernest**, affecté au 30^e RI (Régiment d'Infanterie), né le 22 mai 1890 à Saint-André-de-Boëge est mort à l'hôpital auxiliaire n° 2 (Institution Saint Jean, square Carteau, Besançon), des suites des blessures reçues dans les Vosges.

valerie et une division de réserve d'infanterie soit environ 25 000 hommes. Du 05 au 10 août, cette armée est transportée par voie ferrée dans la région de DOCELLES dans les Vosges.

Massée entre BELFORT et la ligne générale MIRECOURT – LUNEVILLE, son quartier général se trouve à ÉPINAL, sa zone d'action est comprise entre la frontière Suisse au Sud et la ligne Bainville-aux-Miroirs, Bayon, Lunéville, Lagarde et Dieuze au Nord.

Le 6 octobre 1914, le Marsouin **DUPRAZ Lucien**, affecté au 6^e RIC (Régiment d'Infanterie Coloniale), né le 27 décembre 1881 à Saint-André-de-Boëge, est tué à l'ennemi au nord-Ouest de Nancy lors de la bataille des Hauts de Meuse, Jugement du Tribunal de Thonon les Bains du 29 avril 1920.



Lucien DUPRAZ, de la Corbier-sur-Boëge, âgé de 33 ans, soldat au 6^e colonial, tué à l'ennemi le 14 octobre 1914 à Loupmont (Meuse)

Le 21 décembre 1914, le Zouave **CARRIER François, Louis, Eléonor**, affecté au 2^e RMZ (Régiment de Marche de Zouaves), né le 17 janvier 1894 à Saint-André-de-Boëge, est porté disparu lors de l'attaque au nord du bois Saint-Mard, au nord-est de Compiègne, déclaré tué à l'ennemi par jugement du tribunal de Thonon les Bains le 21 mai 1920.



Durant cette même année 1914, 52 habitants de la communauté de communes de la Vallée Verte périrent dans les combats dont la grande majorité dans les Vosges et sur la Somme.

Afin de perpétuer leur souvenir, le Comité du Souvenir Français du canton de BOËGE, présentera une exposition pour le 100^e anniversaire de la « Grande Guerre » à Boëge du 15 octobre 2014 au 15 novembre 2014.



Cette exposition sera ponctuée de plusieurs temps forts : Inauguration le 18 octobre 2014 ; Conférence sur « Les Haut-Savoyards dans la guerre 1914-1918 » par Monsieur Sébastien CHATILLON, le samedi 25 octobre à 20 h 00 ; Quête nationale entre le 30 octobre et le 1^{er} novembre 2014 ; Conférence sur « Les fusillés innocents durant la Grande Guerre » par l'historien, Mino FAÏTA, le 8 novembre 2014 à 20 h 00. Ces manifestations, gra-

tuites, sont ouvertes à tous. Nous comptons sur votre présence et votre générosité.

De même, nous vous convions à venir nombreux pour la manifestation patriotique du 11 novembre 2014 qui aura lieu cette année au monument aux morts de la commune.

Le Souvenir Français a pour objet : de conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger ; de transmettre le flambeau aux générations successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs.

Les archives communales de Saint-André

Les générations successives ont stocké les archives de la commune dans les combles du presbytère et de la mairie. Ces documents s'échelonnent de la révolution Française à nos jours. Les documents les plus anciens et les plus importants ayant été transférés aux archives départementales au fil du temps. Une lettre de l'archiviste départemental datée du 4 juillet 1932 nous apprend qu'un lot de 110 pièces anciennes sur papier datant de 1580 à 1837, composé d'actes notariés, extraits de procès-verbaux de visites pastorales, devis concernant la construction de l'église paroissiale au XVIII^e siècle, etc. a été déposé aux archives départementales. Ces archives restent toutefois la propriété de la commune.

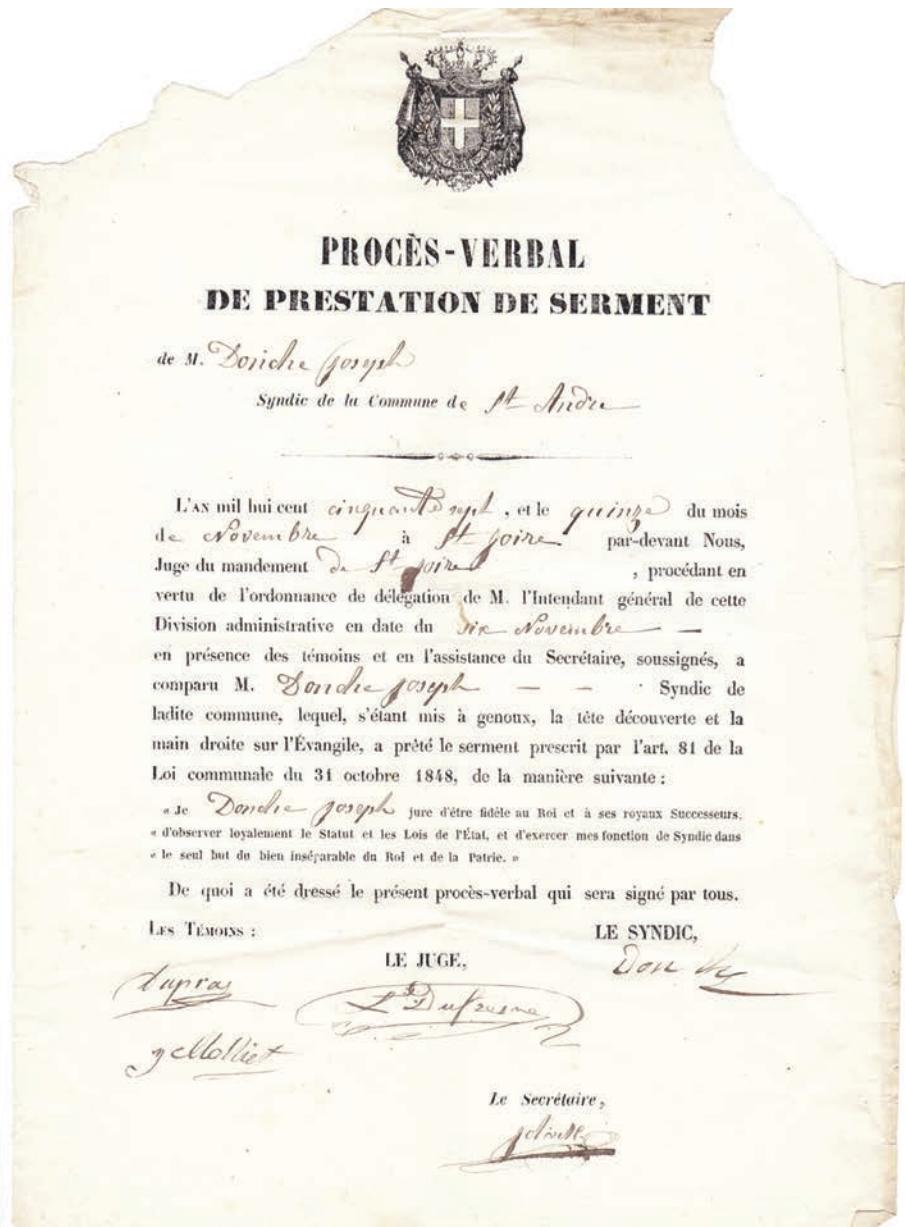
La réfection du presbytère a été l'élément déclencheur pour prendre conscience que l'on avait là toute notre histoire. Décision a été prise de trier et classer ces documents.

Cette masse de documents a été descendue dans la salle d'exposition du presbytère, liasses ficelées, documents divers empilés dans des cartons, petits bouts de papier, grands cahiers de l'époque Sarde, le tout très poussiéreux mais en relativement bon état, les souris n'ayant pas fait trop de dégâts.

Le premier travail a été de faire des petits tas à la place du gros tas. Un tas pour l'agriculture, un pour l'école, un pour le religieux, un pour la forêt, un pour les routes, un pour le militaire etc.

4 personnes ont participé à ce premier tri, Francis Hominal, Raymond Nanjoud, Daniel Rouaud et Gaston Ruhin très précieux pour les connaissances qu'il a de la commune.

Pour le classement, nous avons pris comme référence le classement des archives départementales et nous avons suivi la même classification. Un contrôle général des archives communales sera d'ailleurs effectué par cet organisme début Juillet. Nous prenons chaque document, et sur un fichier excel nous notons la date, la provenance et le destinataire, ce que contient ce document ainsi que son classement dans les archives. Le but étant de rendre consultable ce fichier sur le site internet de la commune. Nous envisageons par la suite de scanner les documents les plus intéressants.



Nous avons déjà traité la population étrangère, la forêt, l'école, nous avons classé les affiches et nous sommes maintenant dans l'administration communale. Ce travail devrait durer environ 5 ans à raison de 2 demi-journées par semaine, 6 mois par an.

En consultant les archives

En 2014 nous fêtons le 70^e anniversaire du droit de vote pour les femmes et nous venons d'élire le conseil municipal ainsi que le maire. Quels documents peut-on trouver dans les archives et qui se rapportent à ce type d'événement ? On fête aussi le centenaire du début de la grande guerre mais le classement n'a pas encore été fait et nous y reviendrons probablement l'année prochaine.

Vote des femmes

À Saint-André de Boëge, au début de l'année 1945 « le tableau indicatif des rectifications de la liste des électeurs » mentionne l'arrivée de 124 noms de femmes dans la colonne additions. La plus jeune est Marguerite Ruhin de La Crosse qui vient juste de fêter ses 21 ans (âge légal pour voter à cette époque), elle est née le 30 novembre 1923. La plus âgée est Eulalie Manset, cultivatrice au Vozier née le 20 juillet 1865. Elle va donc voter pour la première fois à 80 ans.

Maire et conseil municipal

Élu Syndic de Saint-André en Faucigny le 15 septembre 1857, Donche Joseph prête serment le 6 novembre devant le juge du mandement de Saint-Jeoire. Voici le procès-verbal de sa prestation de serment.

« S'étant mis à genoux, la tête découverte et la main droite sur l'évangile, a prêté serment prescrit par l'article 81 de la loi communale du 31 octobre 1848 de la manière suivante :

Je, Donche Joseph jure d'être fidèle au Roi et à ses Royaux successeurs, d'observer loyalement le statut et les lois de l'état, et d'exercer mes fonctions de syndic dans le seul but du bien inséparable du Roi et de la patrie »

Nous étions alors sous la période Sarde, le maire s'appelait syndic et il n'y avait pas de séparation de l'église et de l'état.

Quelques années plus tard en 1861, nous venons juste d'être rattachés à la France, nous sommes sous la Restauration avec Napoléon III comme empereur. Le préfet de la Haute-Savoie Anselme Pétetin envoie au maire de Saint-André la marche à suivre pour procéder à l'installation des conseillers municipaux nouvellement élus. Chacun des conseillers prêtera entre les mains du maire ou en son absence, entre celles de l'adjoint, le serment prescrit par la constitution et qui est ainsi conçu « Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'empereur ». Ce serment est obligatoire et tout conseiller qui refuserait de s'y conformer serait déchu et déclaré démissionnaire.

La main-d'œuvre et les frontaliers Suisse entre les 2 guerres.

On compte actuellement 125 frontaliers dans la commune qui tous les jours vont travailler principalement à Genève. Dans les années 1920 la situation était différente et le flux inversé : c'était les Suisses qui venaient travailler à Saint-André. L'hécatombe de la première guerre mondiale a créé un besoin de main-d'œuvre. À l'immigration Italienne va venir s'ajouter la venue de nos voisins des cantons romands. On peut voir ci-joint la très belle photo de Bertha Stoickli de Grandson dans le canton de Vaud qui vient travailler comme garde-malade à Cuseilles. Le consulat Français de Genève lui a délivré une carte frontalière le 16 mai 1918 et elle a été immatriculée à Paris le 27 avril 1917 dans le registre 4245, feuillet 35, 1^{re} division, 4^e bureau ! Ça, c'est de l'administration !



Un Peu d'Histoire

Les fromagers Suisses sont très prisés et Saint-André aura aussi les siens. Guillet Pierre de Treyvaux dans le canton de Fribourg est déjà là en 1915 en tant que fruitier à gages. En 1924 c'est Gabriel Raymond d'Ennetbürgen du canton de Nidwall qui fait office d'aide fromager.

La forêt a elle aussi besoin de bras. Dix personnes de la commune d'Orsières en Valais viennent travailler comme bûcheron à Saint-André en 1920. Ils travaillent ensemble, souvent par famille pour atténuer la peine ressentie pour avoir quitté leur village. Il y a là 3 frères: Gédéon, Denis et Étienne Jordan avec 2 autres frères, Denis et Hermann Rausis, ils arrivent le 22 décembre après la fin de la saison agricole. Tous ont Trolliet Paul, Syndic d'Orsières comme référence en Suisse. Parrainés par Pellet Joseph boulanger à Juffy et par Bouvet Adrien, garde forestier à Bonne, ils ont obtenu une carte d'identité étrangère valable 2 ans. Ils vont habiter sur la commune de Saint-André et on peut supposer, vu leurs parrainages, qu'ils sont là afin de couper le bois pour chauffer le four de la boulangerie. Tous ne viennent pas du Valais, Bussey Casimir de Montbovon dans le canton de Vaud vient travailler pour Castella Placide à Saint-André, il est comme les autres parrainés par le garde forestier de Bonne. En 1918, Bussard Alfred de Fribourg et Koller Émile de Bufaux nous arrivent du Canton de Vaud. La terre a aussi sa demande. En 1919, Henri et Gustave Haldi, de Marchairuz dans le canton de Vaud, viennent comme ouvrier agricole, chez Madame Veuve Saillet Pierre pour Gustave. Plus tard en 1924 viendra Docor Jean Lucien de Gy, Mayoraz Joseph de Plaimpalais en 1930.

D'autres métiers sont aussi représentés: en 1919, Zaza vient de Rossa dans le canton des Grisons comme apprenti plâtrier; en 1916 Viglio Jean Marie de Troistorrents comme ouvrier boulanger.

ENFANTS au-dessous de 15 ans accompagnant le titulaire de la carte ou résidant avec lui				
NOMS	PRÉNOMS	SEXE	ÂGE	LIEU DE NAISSANCE
<i>Pollay</i>	<i>Camille adrien</i>	<i>me</i>	<i>11 ans</i>	<i>Valais</i>
RENSEIGNEMENTS SUR LE CONJOINT				
Nom : <i>Sua</i>	Prénom : <i>Josephine</i>			
Né le <i>16 juillet 1863</i>	à <i>Orsières</i>			
Nationalité : <i>Suisse</i>				
RÉFÉRENCES A L'ÉTRANGER				
M. <i>Magillia Jourie</i>	demeurant à <i>Jussy</i>			
adresse : <i>Alpinant</i>				
M. <i>Trolliet Paul</i>	demeurant à <i>Orsières</i>			
adresse : <i>Lognue</i>				

ENFANTS au-dessous de 15 ans accompagnant le titulaire de la carte ou résidant avec lui				
NOMS	PRÉNOMS	SEX	ÂGE	LIEU DE NAISSANCE
<i>Rausis</i>	<i>Emilie</i>	<i>f</i>	<i>11 mois</i>	<i>Orsières</i>
RENSEIGNEMENTS SUR LE CONJOINT				
Nom : <i>Pollay</i>	Prénom : <i>Élaine</i>			
Né le <i>11 avril 1896</i>	à <i>Orsières</i>			
Nationalité : <i>Suisse</i>				
RÉFÉRENCES A L'ÉTRANGER				
M. <i>Magillia Jourie</i>	demeurant à <i>Orsières</i>			
adresse : <i>Alpinant</i>				
M. <i>Trolliet Paul</i>	demeurant à <i>Orsières</i>			
adresse : <i>Lognue</i>				

Cette liste n'est pas exhaustive. Cela nous amène à 2 remarques: les salaires pratiqués en France étaient attractifs et la venue de cette main-d'œuvre est la conséquence directe de l'hécatombe de la grande guerre.

À suivre...

Francis HOMINAL
et Daniel ROUAUD

La Mappe Sarde de Saint André en 1730

À l'achèvement du cadastre du Piémont, le roi Victor Amédée II décréta que la Savoie (dont nous faisions partie) serait cadastrée dès 1728. C'est ainsi que Saint-André, comme toutes les paroisses de Savoie, allait être mesurée entre le 24 juillet et le 29 décembre 1730.

Le terme « Mappe » vient de nappe. Elle était dessinée sur du papier qui était ensuite collé sur de la toile de jute. La mappe était toujours rouillée. La surface totale de la Mappe: 2,30 m.

Afin de mener à bien ce travail de mensurations de la paroisse, un géomètre venu du Piémont, fut assisté par des indicateurs (obligatoirement des habitants du village, Hyacinthe & Jean Vachat), par des trabucants (ils effectuaient les mesures) et des estimateurs (pour indiquer la valeur des terrains et les renseignements sur les propriétaires).

La Mappe terminée, elle fut affichée durant 15 jours au mur du cimetière car les mairies n'existaient pas à l'époque (il n'y avait pas encore de communes), permettant ainsi aux propriétaires de présenter leurs réclamations (griefs). Il y eut 0 grief de la part des habitants.

Tous ces travaux permirent non seulement de dessiner une cartographie précise du territoire mais aussi de réaliser les Tabelles de Saint André, registre alphabétique de tous les propriétaires, des surfaces, natures et valeurs de leurs biens.

De nos jours, la Mappe Sarde prévôt toujours sur le cadastre actuel car elle a été dessinée en présence des propriétaires. En effet, lors de son établissement, en exécution des ordres du roi, il avait été ordonné à tous les propriétaires de comparaître à un jour déterminé au moment où les géomètres commencerait les mesures

Caractéristiques de Saint-André en Faucigny en 1730

- ◆ **Surface de la paroisse: 511 ha**
- ◆ **Nombre de mas** (unité agricole, ce qui correspondrait de nos jours au terme de hameau): 5
 - **Le Frenay**: 13 maisons, 6 fours, 4 greniers, 4 granges et 6 mesures. Familles Danse, Dunand, Larpin, Molliand, Pinget, Pottier.
 - **Les Luderants**: 13 maisons, 3 fours, 1 grenier, 7 granges et 5 mesures. Familles Besson, Gavard, Gaillard, Musy, Pottier.
 - **La Motte** (118 hectares, c'est le mas le plus étendu): 7 maisons, 5 fours, 2 greniers et une mesure. Familles Caruel, Dufraine, Gavard, Musy, Pinget, Vachat.
 - **La Plaine** (en haut du chef-lieu actuel, vers chez Calvel): 12 maisons, 7 fours, 4 greniers et 4 mesures. Familles Leyat, Marmet, Eloy, Caluel, Callier, Musy, Trolliet, Pacaut.
 - **La Plaine Saint André**: 7 maisons, 5 fours, 1 grange, 3 greniers et 2 mesures. Familles Gavard, La Cure, Vachat.
- ◆ **1 340 parcelles, 152 propriétaires** dont 18 femmes et 2 propriétaires nobles (De la Vald'Isère seigneur de Boëge, Duclau Joseph et Pierre).
- ◆ **144 communiers** (habitants s'acquittant de l'impôt)
- ◆ Les propriétaires (et communiers) les plus importants: les Gavard (38 propriétés), les Musy (7 propriétés), les Pottier (5 propriétés), les Vachat (5 propriétés).
- ◆ **Nombre de maisons (feux): 52.** On calculait en moyenne 5 personnes par feu. La plus vaste maison : 231 m² (au mas de La Motte)
- ◆ **Le syndic** (maire) reste en place une année. En 1730 il s'agit de M. Claude Gavard
- ◆ **L'église a une surface de 124 m².** Dans les églises de l'époque, on ne s'assoit pas, le sol est en terre battue. Le cimetière et l'église sont situés dans le mas de Plaine St André. (Ce serait à la requête de Pierre de Grolée, seigneur du Frenay, qu'aurait été érigée la paroisse en 1465).

dans la paroisse, afin de donner les indications nécessaires sur la délimitation de leurs biens.

En plus de cette référence cadastrale, la Mappe Sarde de Saint-André est une ressource historique et généalogique; en bref, un véritable instantané de notre commune en 1730!

Chantal Brigham

La Mappe Sarde de Saint André en Faucigny 1730 a été reconstituée par Monsieur Alain Guiraud, spécialiste et passionné Chablaisien de la mappe sarde. Il l'a présentée aux Santadrions en décembre 2013. Le texte ci-dessus est un résumé de sa présentation. Pour celles et ceux qui souhaitent en savoir plus, voir son livre «Au pays d'Évian en 1730» (éditeur Alain Guiraud).

